ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Internet et téléphone

Question écrite n° 32153

Texte de la question

M. Avi Assouly interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur la gestion du catalogue d'applications disponibles aux utilisateurs d'appareils Apple. La société Apple, en tant qu'éditrice de son système d'exploitation, exerce un contrôle strict sur les applications présentées dans son catalogue et y refuse souvent la présence ou le maintien d'application, comme ce fut le cas récemment avec l'application AppGratis, développée par une PME française. La réussite des sociétés françaises du secteur numérique est mise à mal par la rigidité du contrôle exercé par l'éditeur américain dont la suprématie sur son secteur d'activité semble perdurer. De plus, le transfert des droits d'usage des applications acquis sur les différents éditeurs est compromis par l'incompatibilité des systèmes d'exploitation existants. Il lui demande donc quelles peuvent être les perspectives d'évolution de la situation complexe qui lie les producteurs d'applications et l'éditeur Apple et dans quelle mesure le ministère peut intervenir.

Données clés

Auteur : M. Avi Assouly
Circonscription : Bouches-du-Rhône (5e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 32153
Rubrique : Télécommunications
Ministère interrogé : PME, innovation et économie numérique
Ministère attributaire : Économie, redressement productif et numérique

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 9 juillet 2013, page 7135
Question retirée le : 6 mai 2014 (Fin de mandat)